

Plan local d'urbanisme intercommunal

La communauté de commune du Grand Langres ayant la compétence urbanisme depuis le 2015 ,il a été décidé de mettre en place un plan d'urbanisme intercommunal .

La réalisation de ce document a pour objectif de définir et maitriser le développement intercommunal notamment de :

- Développer et structurer un territoire attractif,
- Assurer la diversité des fonctions urbaines (*habitat , commerces, activités ,loisirs*)et la mixité sociale,
- Améliorer les capacités de construction et de réhabilitation en fonction des besoins présents et futurs,
- Assurer la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti et paysager,
- Assurer un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels , agricoles et des continuités écologiques,
- Assurer la maitrise des besoins de déplacement et de la circulation routière
- Assurer la prévention des risques naturels prévisibles, technologiques, des pollutions et nuisances de toute nature,
- S'inscrire dans une démarche de développement durable : lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles et promouvoir le vivre ensemble.

Différentes étapes sont nécessaires pour l'élaboration de ce PLUi :

Durée d'élaboration : début 2016/fin 2019

1. Diagnostic du territoire et état initial de l'environnement
2. PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
3. OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
4. Traduction graphique et réglementaire (*règlement écrit et graphique/justification*)
5. De l'arrêt à l'approbation du PLUi (*Arrêt du PLUi/consultation des personnes publiques associées/enquête publique/approbation/contrôle de légalité et numérisations*)

Dans le cadre de la concertation préalable, chaque personne qui souhaite s'exprimer peut déposer des souhaits, remarques ou réclamations .les moyens d'expression du public sont les suivants : observations manuscrites ou courriers joints dans les registres mis à disposition :

- dans chaque mairie de la communauté
- Ou à la communauté de communes du Grand Langres 215 avenue du 21 eme RI, BP 142 52206 Langres Cedex.